

« La désobéissance peut-elle civique ? »

La désobéissance peut-elle être civique ? Avant d'y répondre, définissons le mot « civique » : *relatif au citoyen, à ses droits, à ses devoirs, à son rôle dans la vie politique*. Autrement dit, la question qui se pose est la suivante : « Peut-on agir comme un bon citoyen dans une société tout en manquant au respect des règles que celle-ci impose ? » De prime abord, la question peut paraître assez contradictoire. En effet, il semble impossible d'être un bon citoyen en étant en même temps dans la désobéissance civique. Mais en y réfléchissant bien et en jetant un œil dans le passé et en observant notre société, nous pouvons constater que nombreux ont été et sont les cas de désobéissances certainement qualifiées comme inciviques par la majorité de la société, mais qui peuvent être considérées comme civiques, voire nécessaires, audacieuses ou encore héroïques.

La désobéissance civique est une forme de résistance passive et pacifiste qui consiste à refuser d'obéir aux lois ou aux jugements d'ordre civil. Ceux qui pratiquent la désobéissance civile sont conscients des peines qu'ils encourent pour avoir enfreint la loi, peines pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement et sont prêts à assumer les conséquences de leurs actes.

Nombreux sont les exemples de désobéissance qui ont consisté à permettre à des militants de commencer à mener une lutte sans violence tout en ralliant le monde entier à leur cause. Par exemple, au début des années 1900, Gandhi incite son peuple à la désobéissance civile et lance en avril 1930, la « marche du sel » qui entraîne des milliers d'Indiens vers l'océan pour protester contre la taxe britannique sur le sel, pour revendiquer le droit de collecter leur sel eux-mêmes et d'obtenir ainsi une certaine forme d'indépendance. Il atteindra son but en 1947, mais seulement après avoir connu de nombreux emprisonnements et l'a finalement payé de sa vie en 1948, assassiné lors d'une prière publique.

Des cas de désobéissance civile ont permis de lutter pendant la deuxième guerre mondiale contre une des plus grandes barbaries de l'histoire. En effet, depuis 1939, Hitler a gravi petit à petit les échelons pour monter au pouvoir, a su, grâce à son incroyable éloquence, convaincre les foules et a fini par faire régner la peur et le chaos d'abord en Allemagne, puis en Europe et enfin dans le monde entier. Heureusement, certains ont désobéi et ont résisté, que ce soit en Allemagne ou ailleurs. En refusant de poursuivre les juifs, en les aidant, en les cachant... Grâce à cela, certains ont pu être protégés du sort tragique qu'Hitler leur réservait... Bien sûr, ils ne furent pas très nombreux à protester dès le départ, mais au fur et à mesure, ils ont pris de plus en plus d'ampleur. Et cette désobéissance civile parfois au prix de leur vie, a permis à de nombreux citoyens de mener une lutte silencieuse et discrète sans employer les mêmes méthodes barbares et drastiques du régime nazi.

Notons ensuite le cas de Martin Luther King, un pasteur américain connu pour sa célèbre phrase « I have a dream » qui a lutté dans les années 1950-1960 pour la reconnaissance des droits civiques des Noirs aux États-Unis. Lui aussi paya son rêve de sa vie, assassiné en 1968.

Nelson Mandela également a lutté contre l'apartheid à Johannesburg, sa ville natale en Afrique du Sud, ce qui lui a valu 28 ans d'emprisonnement...

Tous ces hommes devenus aujourd'hui des figures emblématiques ont lutté toute leur vie pour la cause des autres, pour notre cause en osant défier le pouvoir mis en place, en osant faire entendre leur voix, en osant s'indigner avec comme seules armes, leur courage, leur sagesse et surtout leur patience. Bref, en plongeant la tête la première dans la désobéissance civile.

Actuellement des hommes et des femmes continuent à s'indigner et à désobéir. C'est ainsi qu'en avril 2013, un employé de l'entreprise Veolia a été licencié pour avoir refusé de couper l'eau à une famille démunie qui avait du retard dans le paiement de leur facture. Il s'est mis en danger pour le bien d'étrangers, mais il a défendu une cause qui lui semblait juste, simplement par désobéissance civile. Ce licenciement est abusif et inhumain.

Par ailleurs, des groupes actifs luttent chacun pour des causes différentes par désobéissance civile depuis très longtemps. Pour en citer un connu, citons Greenpeace qui mène des actions notamment contre les transports de déchets nucléaires

Toutefois, ajoutons une nuance : oui, la désobéissance peut être civique, mais tout dépend du contexte et du but qu'elle poursuit. Elle doit, en effet, plus profiter à autrui ou à une collectivité qu'à soi-même et mener à une société, voire à un monde meilleur, plus juste, plus humain. De plus, elle doit utiliser les armes les plus démocratiques possible. Je pense d'ailleurs que c'est le moyen le plus efficace pour faire bouger les choses, car premièrement, la violence engendre la violence. Si aujourd'hui, on vit confortablement en démocratie, c'est grâce à tous ceux qui ont eu le courage de se révolter et de s'indigner dans le passé contre des injustices. C'est pourquoi, il ne faut pas se laisser endormir par notre société actuelle et toujours garder en tête que l'on n'est à l'abri de rien, que tout peut arriver et que l'Histoire peut se répéter, mais que face à n'importe quelle situation, la désobéissance civile est la plus grande force d'un peuple, car se rebeller est juste, désobéir est un devoir, agir est nécessaire face à une injustice de taille.

En conclusion, je dis que oui la désobéissance peut être civique, car où en serions-nous si toutes ces personnes, célèbres ou pas, n'y avaient pas eu recours ? Elles ont écrit notre histoire. Elles nous ont permis de vivre libres, maintenant nous sommes en train d'écrire celle des générations futures. Tâchons de ne rien gâcher et de ne pas faire trop d'erreurs.

Sarah FIACCAPRILE, 6^e I.P.E.S. TUBIZE